

Commission de la Promotion de la Santé à l'École

Avis d'initiative du bureau de la Commission

Déconfinement et reprise en PSE

Pour ralentir la propagation du virus COVID 19 au sein de la population, le Conseil National de Sécurité en Belgique a décidé notamment de la suspension des cours dans les établissements scolaires en date du 16 mars 2020. Parallèlement les activités des Services de Promotion de la Santé à l'École et des Centres Psycho-médico-sociaux de Wallonie Bruxelles Enseignement ont été fortement limitées et/ou réorientées : suppression des bilans de santé et des activités dans les écoles, difficulté d'assurer le suivi de schémas vaccinaux, permanences téléphonique pour informations des parents et des écoles sur les conséquences de la pandémie de COVID 19.

Bien que les efforts conjugués de la population commencent à montrer les premiers effets encourageants, une date pour une reprise partielle ou totale des activités pédagogiques des écoles n'est pas encore connue. Cette reprise sera probablement graduelle, comme déjà annoncé par les autorités.

Le secteur PSE, dont le travail est étroitement lié aux activités des établissements scolaires, s'interroge dès à présent sur la sortie du confinement et sur les modalités de reprise de ses activités. Quelles activités reporter à l'année scolaire prochaine ? Quelles activités seront possibles à maintenir cette année ? Quelles nouvelles activités pour soutenir les écoles, les élèves, les parents dans le scénario de sortie du confinement ? Quel sera l'impact de ces arbitrages sur le suivi préventif à apporter à la santé physique et psychique des élèves, surtout les plus précarisés ? Les réponses à ces questions sont fortement dépendantes des scénarii apportés par le secteur de l'enseignement.

Une task force a été mise en place au niveau national pour réfléchir au redémarrage des activités dans le pays. Parallèlement les entités fédérées mettent en place des groupes de travail équivalents sur les matières qui dépendent de leur autorité.

Dans ce cadre, la Commission PSE souhaite que les modalités de sortie du confinement pour les services de Promotion de la Santé à l'École et l'impact de celles-ci sur les activités de la rentrée scolaire, soient analysées et relayées à différents niveaux. On évoquera en priorité, la nécessité d'une concertation au sein même de la Fédération Wallonie Bruxelles, entre les Ministres de l'Enfance et de l'Enseignement avec l'appui de l'ONE et de la Direction du réseau autonome WBE. Corollairement une concertation semble nécessaire avec l'AViQ en Région wallonne, la CoCof et la Cocom en Région bruxelloise et leurs ministres de tutelle respectifs. A tout le moins, les questions suivantes nécessiteraient un examen systématique par ces différentes autorités :

- Les équipes PSE seront-elles accueillies dans les établissements d'enseignement pour réaliser leur travail (vaccinations, visite d'école, réunions, séances de promotion à la santé) ? Comment surtout pouvoir faire accepter le fait que les élèves devront bénéficier de bilans de santé et donc se déplacer en extérieur ou que les équipes devront se rendre dans les écoles pour vacciner ?
- Comment articuler la reprise du secteur PSE avec celle de l'enseignement dont les priorités seront probablement tournées vers les activités pédagogiques avant tout ?

- Quelle place la PSE aura-t-elle dans la gestion de la sortie de crise liée au Coronavirus spécifiquement ? Quel sera son travail concrètement sur le terrain ? Dépassera-t-il la gestion habituelle des maladies transmissibles ? En particulier un dépistage en milieu scolaire des cas positifs de Covid 19 sera-t-il demandé au secteur ?
- Quelle priorisation des missions sera décidée pour terminer l'année scolaire ? Quelles activités devront être reportées ou non, et dans quels délais ? Le pouvoir de tutelle des PSE va-t-il donner des directives ou laisser les différents PO des SPSE poursuivre leurs activités en fonction de leur réalité de terrain (planning, vaccinations, bilans de santé encore à réaliser...) ?
- Y aura-t-il des conséquences financières négatives pour les services ?

La Promotion de la Santé à l'École, acteur de santé publique de premier plan, demande donc à sa Ministre de tutelle que des contacts soient pris avec les Ministres en charge de l'Enseignement, Ministre président de la Fédération Wallonie Bruxelles, ainsi qu'avec la Première Ministre, pour que le secteur PSE ne soit pas oublié dans les discussions qui préparent le déconfinement.

La Commission PSE, en appui aux services de l'ONE, pourrait participer à cette réflexion. Elle assure la Ministre de sa disponibilité dans ce dossier et lui demande de porter à la connaissance des autres ministres concernés le présent avis d'initiative.

Avril 2020



Dr Henry Fabienne

Présidente